

**2112 - Promotion de la coopération européenne**

**Attribution de subventions**

**Rapport n° CP/2012/461**

**Service gestionnaire :**

Service relations internationales - Cellule affaires européennes

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente l'attribution de quatre subventions au titre de la coopération européenne.

**I. Les journées Paneuropéennes des 8, 9 et 10 juin 2012 au Parlement européen**

L'Union Paneuropéenne Internationale a organisé les 8,9 et 10 juin les « Journées Paneuropéennes » au Parlement européen de Strasbourg.

Le programme était le suivant :

**8 juin:**

- Une Conférence de l'Union Paneuropéenne de France sur le thème « Après 50 ans d'entente franco-allemande : quelle initiative pour renforcer l'Europe » ;
- La Réunion du Conseil de Présidence élargi de l'Union Paneuropéenne Internationale,
- L'assemblée générale de l'Union Paneuropéenne Internationale ;
- Une réception et cérémonie officielles de célébration du 90<sup>ième</sup> anniversaire de l'Union Paneuropéenne Internationale et la commémoration du 40<sup>ième</sup> anniversaire du décès de Richard Coudenhove-Kalergi, fondateur de l'UPI.

**9 juin:**

- Une manifestation publique de l'Assemblée générale de l'Union Paneuropéenne Internationale, de l'Union Paneuropéenne de France et d'Allemagne ;
- Un forum de l'Union Paneuropéenne d'Allemagne sur le thème « Foi, valeurs, diversité – comment l'Europe survit-elle ? » ;
- Un forum de l'Union Paneuropéenne d'Allemagne sur le thème « Défis, frontières, institutions : l'UE devant la plus grande réforme de son histoire ».

**10 juin:**

- L'assemblée des délégués de l'Union Paneuropéenne d'Allemagne ;
- Une messe solennelle en la Cathédrale de Strasbourg.

En 2011, une subvention d'installation à Strasbourg de 10.000 € avait été attribuée à l'association par le Conseil Général qui avait été sollicité pour une subvention de fonctionnement. Cette année, l'UPI sollicite une subvention sur un projet au titre des affaires européennes.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 45.000 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 15.000 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 11 juin 2012, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 10.000 €.

## **II. Programme d'étude de l'amicale des étudiants de théologie catholique en Grèce en juin 2012**

L'Amicale des étudiants en théologie catholique de Strasbourg organise un programme d'étude et de rencontres entre les étudiants et enseignants des Universités de Thessalonique et de Strasbourg. Il se déroulera du 20 au 25 juin 2012, au total il y aura 26 participants de l'Université de Strasbourg, dont deux enseignants de la faculté de théologie catholique et quatre étudiants de la faculté de théologie protestante. A Thessalonique plusieurs enseignants et étudiants préparent cette rencontre.

Les principaux axes du projet sont les suivants :

- Approfondir sur le terrain leur connaissance de la Grèce antique, en lien avec les trois composantes de leur formation : la théologie, la philosophie et l'histoire;
- Un aspect culturel fort : la découverte du monde orthodoxe oriental, par la rencontre d'intervenants locaux, le partage avec les étudiants ;
- Une dimension européenne par la mise en valeur du partenariat entre les facultés strasbourgeoise et grecque.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 12.070 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 1.500 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 11 juin 2012, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 500 €.

## **III. Demande de subvention au titre du mois de l'Europe du Centre d'information sur les institutions européennes (CIIE)**

Dans le cadre du mois de l'Europe, en association avec la Région Alsace et le Centre d'Information sur les Institutions Européennes de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin a organisé et contribué à de nombreux événements dont un grand jeu-concours sur l'Europe au mois de mai et début juin 2012 ouverts à tous les alsaciens.

De nombreux lots étaient à gagner. Pour valoriser le partenariat avec la région de Vidzeme avec laquelle le Conseil Général vient de renouveler son accord de coopération, le Conseil Général a proposé que le 1<sup>er</sup> lot soit un week-end pour deux personnes à Riga en Lettonie.

Le budget prévisionnel global des frais liés au voyage à Riga (vols aller-retour et hébergement pour deux personnes) s'élève à 1.110 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département pour couvrir ces frais de 1.110 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 11 juin 2012, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 1.110 €.

## **IV. Rencontre trinationale de jeunes de l'Association pour la promotion des rencontres transfrontalières de la jeunesse, à Niederbronn-les-Bains**

La rencontre se déroulera au Centre Albert Schweitzer à Niederbronn-les-Bains du 15 au 27 juillet, avec une trentaine de jeunes de 17 à 25 ans provenant de trois pays:

- France ;
- Allemagne ;
- Serbie.

L'objectif principal de ce projet est de permettre à des jeunes européens de se rencontrer afin de connaître la culture de l'autre et de favoriser une prise de conscience européenne via la question des politiques de réconciliation comme base de la coopération européenne.

Pour atteindre cet objectif, des activités seront organisées autour de :

- Visites de lieux européens symboliques : cimetière militaire allemand de Niederbronn-les-Bains, le mémorial de Verdun, le Centre Robert Schuman, la frontière qui traverse Scheibhardt;

- Ateliers vidéo, lors desquels ils pourront retranscrire leurs impressions sur le thème « que nous racontent ces lieux aujourd'hui » ;
- Des ateliers ludiques et pédagogiques sur le passé de leur pays, les solutions de réconciliation et l'avenir de leurs pays en Europe, etc.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 16.811 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département pour couvrir ces frais de 2.000 €. La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 11 juin 2012, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 2.000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17598	65-6574-041	33 600,00 €	20 230,00 €	13 610,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 13 610 € aux associations figurant au tableau annexé.*

*Par dérogation au règlement financier départemental, les subventions de moins de 3 000 € seront versées en deux fois :*

- 50% du montant sera versé dès l'attribution de la subvention,
- le solde sera versé sur présentation du budget final détaillé du projet, au prorata de la réalisation effective des dépenses.

Strasbourg, le 14/06/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL